Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Mathod - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:
Greffe municipal, 1446 Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

Lundi, jeudi et vendredi:
8h30 - 11h30
Mardi et mercredi:
14h30 - 17h30

Délai de réception des annonces:
jeudi 11h pour la semaine suivante

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 15 novembre 2026

Église de Champvent	10 h 00	Culte suivi de l'assemblée paroissiale. A.-C. Rapin.
Église de Giez	10 h 00	Culte. Cène. F. Steinhauer.
Temple de Bonvillars	10 h 00	Culte du souvenir. D. Fell.
Église de Ballaigues	19 h 00	Culte connexion. A. Ledoux.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1er et 3e dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes

AVIS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité

Consultation publique de l'inventaire cantonal des géotopes

Conformément à l'art. 21 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité met en consultation publique l'inventaire cantonal des géotopes pour les communes de: Aclens, Agiez, Aigle, Arnex-sur-Orbe, Arzier-Le Muids, Aubonne, Ballaigues, Ballens, Bassins, Baulmes, Bavois, Begnins, Berolle, Bex, Bière, Blonay-Saint-Légier, Bourg-en-Lavaux, Bremblens, Bretonnières, Bullet, Bursins, Bussigny, Chamblon, Champvent, Château-d'Œx, Chavannes-près-Renens, Chéserex, Chessel, Chevilly, Chigny, Coinsins, Concise, Corbeyrier, Corcelles-près-Concise, Crans (VD), Croy, Cuarnens, Echandens, Echichens, Eclépens, Ecublens (VD), Ferreyres, Fiez, Fontaines-Sur-Grandson, Genolier, Gimel, Gingins, Gollion, Grandevent, Grandson, Grens, Gryon, Hautemorges, Jorat-Mézières, Juriens, L'Abbaye, La Praz, La Rippe, La Sarraz, Lausanne, Lavey-Morcles, Le Chenit, Le Lieu, Les Clées, Leysin, Lignerolle, L'Isle, Longirod, Maracon, Mathod, Mies, Moiry, Mollens (VD), Montcherand, Mont-La-Ville, Montreux, Montricher, Morges, Noville, Ogens, Ollon, Onnens (VD), Oppens, Orbe, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Orny, Oron, Penthaz, Pompaples, Premier, Provence, Puidoux, Pully, Rances, Renens (VD), Rivaz, Roche (VD), Romainmôtier-Envy, Rossinière, Rougemont, Rovray, Sainte-Croix, Saint-George, Saint-Livres, Saint-Prex, Saint-Sulpice (VD), Saubraz, Suscévaz, Treycovagnes, Vallorbe, Vaulion, Vaux-Sur-Morges, Veytaux, Vich, Villeneuve (VD), Vufflens-la-Ville, Vufflens-le-Château, Vugelles-La Mothe, Vuitebœuf, Yens, Yverdon-les-Bains, Yvonand et Yvorne,

du 10 novembre au 10 décembre 2026 inclusivement

Les pièces relatives à cette consultation (guichet cartographique, fiches de géotopes et rapport explicatif) sont disponibles à l'adresse https://www.vd.ch/environnement/geologie sous la rubrique Géotopes et géopatrimoine.

Les observations peuvent être consignées sur la feuille de consultation publique déposée aux greffes et ou adressées par voie postale à la Direction générale de l'environnement (av. de Valmont 30b, 1014 Lausanne) ou encore par voie électronique à partir de l'adresse https://www.vd.ch/environnement/geologie (sous la rubrique Géotopes et géopatrimoine), dans le délai indiqué.

Direction générale de l'environnement (DGE)
Direction des ressources et du patrimoine naturels - Division Géologie, sols, déchets et eaux souterraines

BAULMES

www.baulmes.ch

Cimetière communal

Récemment, nous avons constaté qu'un bouleau situé à l'Ouest du cimetière communal est sec. Pour des raisons de sécurité, il sera enlevé le plus rapidement possible et sera compensé, selon la procédure légale, par une autre essence plus résistante: un copalme d'Amérique.

La Municipalité

Caisse d'étude et d'apprentissage

La Municipalité offre un soutien financier aux jeunes baulmérans qui poursuivent des études ou effectuent un apprentissage. Pour y avoir droit, il faut remplir les conditions suivantes:
- Être citoyen suisse ou étranger avec un permis C.
- Habiter Baulmes depuis au moins cinq ans.
- Être âgé d'au moins quinze ans et de maximum vingt ans révolus.
- Nombre limite de versement par personne: trois fois.

Les jeunes qui souhaitent bénéficier de cette bourse doivent en faire eux-mêmes la demande à la Municipalité par mail ou par courrier, en y joignant un certificat des écoles/établissements fréquentés ou un contrat d'apprentissage. En cas d'octroi, ils devront aussi venir en personne récupérer le montant alloué auprès de l'administration communale.

Le délai pour les inscriptions est fixé au **vendredi 27 novembre 2026**.

La Municipalité

Inauguration du bâtiment de la voirie et des pompiers
Distribution des sapins de Noël
Fenêtre de l'Avent de la Commune

À vos agendas! La Municipalité a le plaisir de vous convier **vendredi 11 décembre prochain** pour un programme aussi chargé que la hotte du Père-Noël !

À la traditionnelle fenêtre de l'Avent de la Commune, avec son incontournable distribution des sapins de Noël, s'ajoute l'inauguration du nouveau bâtiment de la voirie et des pompiers. Nous espérons d'ores et déjà vous retrouver nombreuses et nombreux lors de cette occasion festive, dont le programme détaillé suivra très prochainement.

En cas d'intérêt pour un sapin de Noël, merci de vous inscrire sur la liste manuscrite dédiée qui se trouve dans le hall de l'Hôtel de Ville **jusqu'au 1er décembre 2026**.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 27 octobre 2026, la Municipalité a autorisé Brigitte Joseph et Georges André à effectuer les travaux suivants:
Nature de l'ouvrage: Rénovation des parties en bois et ajout d'une fenêtre d'un cabanon.
Adresse: Rue de la Chapelle 27 à Baulmes
Parcelle N°: 656
ECA N°: 416

La Municipalité

VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Autorisation d'abattage d'arbre

selon décision municipale du 26.10.2026

La Municipalité, en sa séance municipale, a autorisé l'abattage d'un érable
Parcelle N°: 504
Requérants: Chapuis Myriam et Pascal

La Municipalité

CHAMPVENT
www.champvent.ch

Les candidatures aux bourses culturelles et sportives régionales 2027 sont ouvertes !

L'association des syndics du District du Jura-Nord vaudois et la Ville d'Yverdon-les-Bains attribueront six bourses de Fr. 5'000.– (trois culturelles et trois sportives) à des artistes professionnel·les et des sportif·ves d'élite de la région.
Délai de candidature: 31 décembre 2026.
Conditions et informations sur emoi.ch et yverdon-les-bains.ch.

La Municipalité

Dispense d'enquête N° D-2026/05

La Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:
Propriétaire: Jean-Jacques Agassis, Les Plantaz 5, 1443 Champvent
Nature des travaux: Remplacement de la production de chaleur existante au gaz par deux pompes à chaleur air/eau
Situation: Chemin des Grands Champs 2, 1443 Essert-sous-Champvent
Parcelle N°: 1007
Dérogation: Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, **dès le 11 novembre 2026.**

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

Autorisation

La Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:
Situation: Route de Sainte-Croix 2, 1443 Essert-sous-Champvent
Propriétaires: Bernard et Isabelle Ruppanner, route de Sainte-Croix 2, 1443 Essert-sous-Champvent
Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques en toiture, parcelle N° 1009, surface 12.2 m²

La Municipalité

À VENDRE
Bois de feu
079 336 58 91

Envie de prendre soin de vos pieds ?
Pédicure à domicile
Caroline Lambercy
079 250 06 25



Vendredi 13 novembre 2026
de 13h20 à 16h30
Centre sportif de Sainte-Croix

Objectifs :
- Favoriser les rencontres entre les élèves en fin de scolarité et les entreprises
- Encourager à découvrir les corps de métiers présents dans la région
- Permettre aux jeunes de trouver une place de stage ou d'apprentissage

www.forum-metiers-sce.ch

